


LÉGENDE :

- Zones de protection du couvert forestier (ZPCF) :**
- Sensibilité forte (8 et 9)
 - Sensibilité moyenne (7)
 - Sensibilité faible (5 et 6)
 - Bois hors ZPCF
- Territoires d'intérêt esthétique :**
- Sites d'intérêt esthétique (périmètres urbains)
 - Sites d'intérêt esthétique (autres sites)
 - Corridors d'intérêt esthétique

- Autoroutes
- Routes asphaltées
- Routes non asphaltées
- Cours d'eau principaux
- Cours d'eau intermittents
- Lacs
- Voies ferrées
- Transport électrique
- Limites de propriété
- Limites municipales
- Limites de la MRC
- Périmètres urbains

Source : Base numérique M.R.N.F. 1:20 000
 Révision : Service de l'aménagement du territoire
 Note : Les orthographe des noms de lieux, datent de l'été 2008



**Municipalité régionale de
comté de Maskinongé**

Règlement régional #221-11 visant à assurer la
saine gestion des paysages forestiers et à
favoriser l'aménagement durable de la forêt privée

Saint-Alexis-des-Monts (partie nord)
Zones de protection du couvert forestier
 03-06-2011

ÉCHELLE = 1 : 20 000
 Mètres